



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 8 JUIN 2021 – 13h30-17h**

PAR VISIOCONFERENCE TEAMS

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 mars 2021
3. Rencontres COMIFER-GEMAS 2021
4. Bilan de la Journée Thématique MOS du 7 avril 2021
5. Label COMIFER
6. Relations COMIFER-Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : point sur la convention
7. GENEM
8. Parangonnage : point d'étape
9. Point sur les activités des Groupes de Travail
10. Questions diverses

En raison des circonstances sanitaires particulières, la réunion du Conseil d'Administration de ce 8 juin 2021 se tient sous forme de visioconférence via l'outil Teams. Les votes se font au moyen de formulaires Google en ligne. Les administrateurs qui détiennent une procuration doivent voter pour l'administrateur qu'ils représentent. *A noter que le Président n'a pas accès aux formulaires Google et se trouve donc dans l'incapacité de voter par ce moyen : L. Jordan-Meille vote oralement.*

En plus des deux salariées du COMIFER (Déléguée Générale et Chargée de Mission), **18 administrateurs participent à la réunion (y compris l'arrivée tardive de N. Galiri)**, en visioconférence ou par téléphone. Les absents ont envoyé 1 pouvoir. Le quorum de 14 est donc atteint. La liste des personnes présentes est fournie en Annexe 1.

Fanny Héraud présente aux administrateurs Chloé Morel, qui a pris ses fonctions de Chargée de mission agronomie - environnement au sein du Bureau Eau, Sols et Economie Circulaire à la DGPE du MAA en mai 2021 en remplacement de Constantin Girard. Elle prend également la suite des dossiers gérés par J.O. Le Gal.

La réunion est ouverte à 13h35.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

Le président propose l'ordre du jour présenté ci-dessus, assorti des 5 points divers suivants :

- Proposition de retrait du RMT BOUCLAGE dans l'affichage de la coanimation du « Groupe National d'appui à la Directive Nitrates », jusque-là conjoint au RMT et au COMIFER
- Statut et droit de vote des Présidents d'honneur au sein du Conseil d'Administration
- Nombre de réunions annuelles du Conseil d'Administration
- Recrutement en cours de l'ingénieur Chargé de Mission en remplacement de Marie Carré
- Amélioration des conditions de travail de Sophie Droisier (besoins en matériel informatique et en formation)

Résultat des votes (13 en ligne + 1 oral) :

OUI : **14**
NON : 0
ABSTENTION : 0

L'ordre du jour est approuvé en l'état, sans commentaire ni ajout.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 mars 2021

Résultat des votes (13 en ligne + 1 oral) :

OUI : **13**
NON : 0
ABSTENTION : 1

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé en l'état, sans commentaire, ajout ni correction.

3. Rencontres COMIFER-GEMAS 2021

Les prochaines Rencontres se tiendront à Clermont-Ferrand les 24 et 25 novembre 2021. Pour la première fois, un **format hybride** sera proposé, avec la possibilité d'y participer soit en présentiel, soit à distance, avec une captation vidéo et une retransmission en streaming. Néanmoins, la présence physique sur place des intervenants (tant des orateurs que des auteurs de posters) est très vivement souhaitée voire sera exigée. D'autre part, pendant les 10 minutes d'échanges qui suivront chaque intervention (d'une durée de 15'), la priorité sera donnée aux **échanges avec les participants présents dans la salle** et non aux questions qui seront écrites par les congressistes connectés à distance. Ces dernières recevront les réponses des intervenants par écrit, *a posteriori*, dans la mesure du possible.

A ce jour, la jauge liée à la Covid-19 est fixée à 50 %, ce qui correspond à une **capacité de 324 participants** présents dans l'amphithéâtre.

Il n'y aura pas d'agrément « formation » cette année.

A ce stade, 4 des présidents des 6 sessions thématiques ont été identifiés et ont donné leur accord :

- Session 1 (Pilotage de la fertilisation azotée) : **Sophie Générmont – INRAE**
- Session 2 (Perturbations de l'azote) : contact en cours auprès de Volvic (Danone)
- Session 3 (La fertilisation au cœur d'enjeux multiples) : **Thomas Pacaud – CRA AURA**
- Session 4 (Politiques publiques et réglementation) : **Olivier Aznar – VetAgro Sup**
- Session 5 (Epanchement et machinisme, Structure physique du sol) : en cours de validation, notamment auprès d'Axema
- Session 6 (Indicateurs (micro) biologiques et leurs interprétations) : **Alain Brauman – IRD/AFES**

François Servain, président du GEMAS et Lionel Jordan-Meille, président du Comifer assureront l'ouverture et l'introduction de ces Rencontres, suivi par un élu de la Chambre régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes (CRA AURA), dont le nom sera connu d'ici la fin du mois de juin, qui présentera les bonnes pratiques et actions agronomiques conduites dans la région.

Outre les partenaires institutionnels que sont le MAA et l'AFES, ces rencontres seront soutenues par deux sponsors confirmés (Biovitis et Yara), et probablement d'autres, qui ont été approchés et dont les retours sont attendus (OCP, Limagrain, Michelin, Volvic).

Si Lhoist est d'accord, les sacs prévus pour la Journée Thématique « pH et fertilité des sols » pourront être distribués à l'accueil de ces rencontres.

D'autres partenaires seront sollicités via l'office du tourisme pour obtenir des produits locaux (fromages, Saint-Pourçain...).

54 posters ont été validés à ce jour. Les congressistes présents à Clermont-Ferrand pourront voter pour le meilleur poster. Le prix permettra de valoriser les produits du terroir. Un programme de visites guidées thématiques des posters est en cours d'organisation avec des étudiants de Bordeaux Sciences Agro et VetAgro Sup.

Très peu de stands commerciaux ont été demandés, la possibilité de les remplacer éventuellement par des posters publicitaires est à l'étude au cas par cas (avec une table et une chaise). Un stand de producteurs (Bienvenue à la Ferme) pourra être organisé avec la CRA AURA et l'Office du Tourisme. L'incertitude relative aux conditions sanitaires nous amène à ne pas renouveler cette année le partenariat avec l'APECITA pour des « *job-dating* » ou « *stage-dating* ».

Pour le dîner de mercredi soir, une proposition de cocktail dinatoire sur site sera étudiée, en lien avec sponsors locaux.

Concernant l'établissement des tarifs, différents scénarios ont été étudiés sur la base des principes suivants soumis au Conseil d'Administration :

- Tarifs non-adhérents = tarifs des adhérents majorés de 140 €, tarif volontairement non attractif destiné à **inciter les non-adhérents à adhérer au COMIFER et/ou au GEMAS** (la cotisation annuelle à l'association étant de l'ordre de 100 €)
- Tarif spécial pour les intervenants, doctorants, enseignants, agriculteurs = la moitié du tarif plein
- Gratuité d'accès aux étudiants et retraités, ainsi qu'aux journalistes
- Tarif en distanciel = la moitié du tarif en présentiel
- Pas de tarif *early bird* (pour ne pas compliquer davantage)
- Pas de pack de 5 entrées.

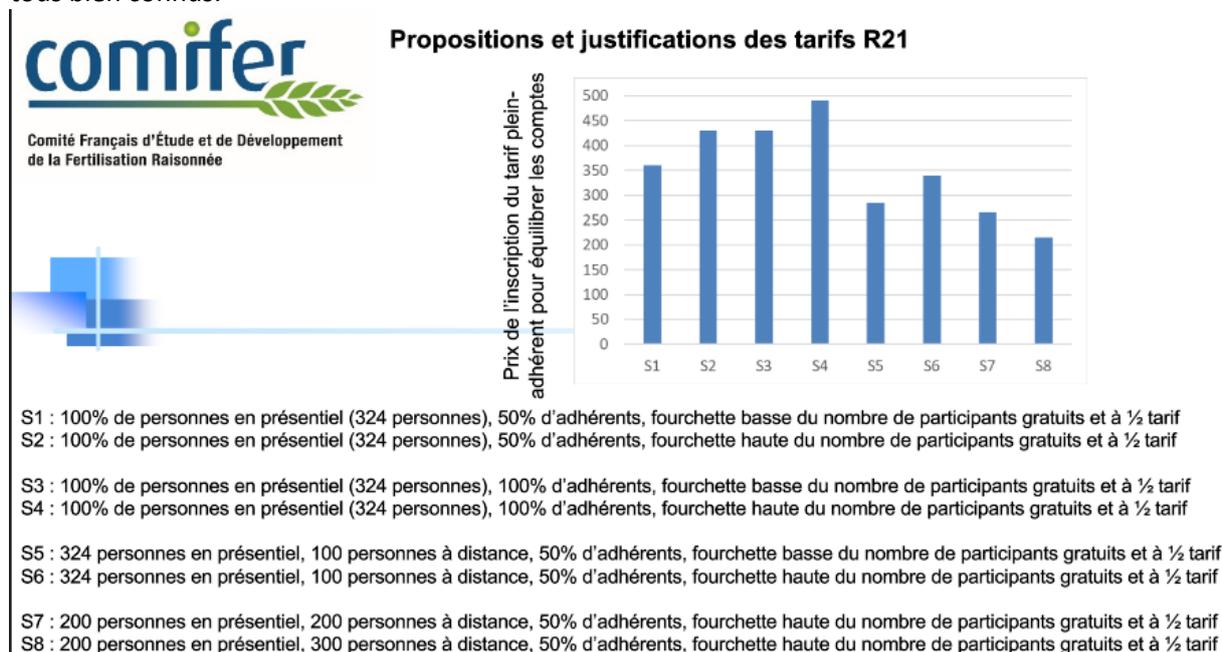
Ainsi, si X désigne le tarif plein pour les adhérents :

	Adhérent	Non-adhérent
Présentiel	Plein tarif = X	Plein tarif = X + 140 €
	Tarif spécial = X/2	Tarif spécial = X/2 + 140 €
Distanciel	Plein tarif = X/2	Plein tarif = (X + 140)/2
	Tarif spécial = X/4	Tarif spécial = (X/2 + 140)/2

Pour déterminer la valeur de X qui permette de rester au-dessus du seuil de rentabilité (i.e. s'assurer de couvrir tous les frais), un modèle a tourné sur différents scénarios faisant varier le nombre de

participants présents (de 200 à 324) et à distance (de 0 à 300), la part d'adhérents (de 50 % à 100 %) et le nombre de participants ayant accès à la gratuité et au « tarif spécial » (de 40 à 60).

Le graphique ci-dessous montre les résultats obtenus, sachant que les coûts réels ne sont pas encore tous bien connus.



Il apparaît que le seuil de rentabilité X, dans le pire des scénarios, s'élève à environ 500 €.

En arrondissant les tarifs de chaque catégorie, cela nous amène à la **proposition de grille tarifaire suivante, soumise au Conseil d'Administration** :

R 2021 – Option A	Adhérent	Non-adhérent
Présentiel	Plein tarif = 510 €	Plein tarif = 650 €
	Tarif spécial = 260 €	Tarif spécial = 400 €
Distanciel	Plein tarif = 260 €	Plein tarif = 330 €
	Tarif spécial = 130 €	Tarif spécial = 200 €

Ces tarifs sont à comparer à ceux des précédentes Rencontres de 2019, à 100 % en présentiel, avec une hypothèse de 3 % d'augmentation du nombre d'adhérents :

R 2019	Adhérent	Non-adhérent
Présentiel	Plein tarif = 500 €	Plein tarif = 570 €
	Tarif spécial = 250 €	Tarif spécial = 320 €

Discussion :

- Le choix de 510 € reste une solution de prudence, puisque tous les scénarios seraient rentables à un tarif inférieur. Pourrait-on baisser les tarifs sans prendre trop de risque, compte tenu du fait que la proposition d'une participation à distance fait courir le risque d'une réduction du nombre de participants en présentiel ?
 → Au regard des inscriptions aux Journées Thématiques de l'année dernière, organisées en distanciel et ayant eu un franc succès, il est proposé de ne pas prendre de risque.
- L'absence de tarif « *early bird* » n'engendre-t-elle pas un risque que les inscriptions se fassent tardivement ?

➔ Il est proposé de demander des inscriptions rapides aux participants. Du fait du mixte présentiel et distanciel, l'ajout de deux catégories supplémentaires risque de compliquer exagérément le formulaire d'inscription, alors que le COMIFER va travailler avec un nouveau prestataire. Par ailleurs, il est envisageable que la jauge soit augmentée en novembre.

- Le nombre d'étudiants (à accès gratuit) ne devra pas dépasser 50. Du côté de VetAgro Sup, il n'y aura probablement qu'une dizaine d'étudiants ingénieurs agro (on ne sait pas combien du côté du lycée).
- L'habitude prise pendant la longue période de télétravail a largement habitué les gens à participer à des webinaires : l'envie de se déplacer pour se rencontrer enfin, et d'avoir des échanges plus riches, tant sur le plan scientifique et technique que de façon informelle, prendra-t-elle le dessus sur celle de rester chez soi en visioconférence, plus confortablement et à moindre coût (en temps et en frais de déplacement) ? Le risque n'est-il pas élevé d'avoir peu de déplacements autorisés et donc peu de participants en salle ? Faudrait-il établir un tarif identique en présentiel et en distanciel, ou réduire la différence entre ces deux tarifs, sans trop risquer de remettre en cause l'équilibre ?

➔ Le CA recommande de **communiquer activement sur l'intérêt de se retrouver en présentiel**, pour des rencontres professionnelles plus riches, à caractère convivial, mais aussi pour les aspects touristiques et récréatifs offerts par le cadre des Rencontres. **Une option B est proposée avec une réduction de 20 € en présentiel par rapport à l'option A.**

R 2021 – Option B	Adhérent	Non-adhérent
Présentiel	Plein tarif = 490 €	Plein tarif = 650 €
	Tarif spécial = 240 €	Tarif spécial = 380 €
Distanciel	Plein tarif = 260 €	Plein tarif = 330 €
	Tarif spécial = 130 €	Tarif spécial = 200 €

Résultat des votes (15 en ligne + 2 oral) :

Option A : 3
Option B : 13
 Abstention : 1

➔ **Le Conseil d'Administration retient l'option de tarification « B ».**

4. Bilan de la Journée Thématique MOS du 7 avril 2021

La Journée Thématique du 7 avril 2021 sur les matières organiques dans les sols agricoles, soutenue par le MAA, a été organisée sous forme de webinaire Teams par le groupe FORBS et animée par Matthieu Valé (Auréa Agrosociences), appuyé d'un comité d'organisation d'une dizaine de personnes, et deux animateurs du « tchat » en séance. Le programme en a été très riche et dense, avec 27 intervenants tout au long de la journée. Les vidéos sont en ligne, en accès réservé aux inscrits à cette journée.

Il s'agissait de la deuxième édition de JT organisée en format virtuel. Il y a eu 325 inscrits, dont 241 payants, parmi lesquels 53 % d'adhérents et 47 % non-adhérents. Les participants étaient essentiellement francophones et 44 % d'entre eux étaient issus du deuxième collège. Les participants non payants étaient les intervenants, les co-organisateurs et les invités.

Cette journée a bénéficié du soutien financier de 3 sponsors (AFAÏA, Auréa, UNIFA) pour une contribution totale de 3 800 € HT (4 560 € TTC).

Les partenaires de la presse (Cultivar, Médiafel, Référence Agro, Viti et Yvoir) ont assuré une communication sur l'événement sur 4 mois de janvier à avril 2021 (en plus des actions de communication via les réseaux sociaux, mailings...). Le moyen de communication le plus efficace est l'e-mailing du COMIFER.

Le résultat brut de la JT est largement positif et s'élève à 39 760 € (résultat net de 30 700 € une fois déduits les frais salariés de la DG et de la CM).

L'enquête de satisfaction a bénéficié d'un taux de retour de 27% avec 79 réponses.

La JT a répondu aux attentes de 92 % des répondants. Les interventions ont été jugées aisément compréhensibles (86 %) et la qualité des informations apportées a été satisfaisante à très satisfaisante.

Concernant le format de la journée, 52 % des répondants seraient plus favorables à l'organisation de deux demi-journées distinctes, du fait de la densité du contenu.

Cette JT a permis d'identifier 21 potentiels nouveaux adhérents intéressés par les travaux menés dans les différents groupes du COMIFER : ces journées font mieux connaître les activités du COMIFER.

Les répondants ont par ailleurs partagé leurs commentaires sous forme de points positifs, points négatifs et thèmes manquants, qui sont retranscrits ci-dessous.

Points positifs :

- Journée très riche avec beaucoup d'illustrations de recherches et expérimentations récentes
- Qualité des interventions et du contenu ; aperçu exhaustif des thèmes liés aux MO ; présentation des leviers agronomiques par système en toutes filières
- Bon équilibre entre rappels et nouveautés ; une prise de conscience simple et ludique de l'importance de la MO ; les fondamentaux ont été évoqués avec des cas concrets
- Bon équilibre entre les interventions plus techniques de grande qualité (labo, méthodes d'interprétation) et les interventions plus pratiques
- Intérêt d'avoir des vidéos a posteriori
- Organisation et format visioconférence ; gestion dynamique du tchat.

Points négatifs :

- Journée trop dense et succession d'interventions ; format trop long ; matinée trop riche en informations théoriques passionnantes ; en plus le format visioconférence ne facilite pas l'assiduité et l'intelligibilité
- 15 minutes par présentation sont vraiment trop peu, 30 minutes par intervenant aurait été un rythme plus adapté
- Pas assez de temps d'échange/tchat : Temps d'échange souhaité après chaque intervention
- Manque d'approche écosystémique : on parle stockage mais peu GES, bilan et impact global
- Peu de débouchés directs et d'applications, approches terrain et conseil aux agriculteurs ; manque de vulgarisation ; trop technique
- « J'aurais préféré que l'on parle davantage d'azote, et notamment du lien taux de MOS et lessivage des nitrates »
- « J'ai été déçu par la teneur des présentations. Elles ne m'ont rien apporté que je ne connaissais pas et l'orientation des recherches sur le stockage du carbone ne me semble pas l'axe le plus important à mettre en valeur. C'est le rôle du carbone dans les sols qui doit primer et son stockage sera la cerise sur le gâteau. »
- Non-respect du timing par les orateurs de la matinée.

Thèmes manquants de la journée :

- Les sols non argileux, aucune information sur la MO dans les sols sableux (même si l'absence de structure les rend particuliers) mais également les sols limoneux-sableux, etc.
- La matière organique dans la plante : peut-elle absorber des acides fulviques, des acides aminés ou autres macromolécules, voire des bactéries ?
- Peut-être un exposé sur l'état des connaissances quant aux impacts positifs et négatifs de la MO sur l'ensemble des caractéristiques des sols
- Le carbone n'a d'intérêt que pour "nourrir" les microorganismes et activer leur impact sur les sols et leurs associations avec les plantes. C'est cet éclairage qui a manqué. Vouloir le stocker n'a pas de sens puisque la partie transformée en "humus" est si faible. Mais dire aux paysans qu'ils doivent abuser de fumure organique et leur en montrer l'impact sur leurs cultures et la qualité de leurs sols est impératif !
- Le rôle et les conditions de développement des bactéries libres fixatrices d'azote
- Les pratiques agroécologiques ; l'accompagnement vers le changement de pratiques
- L'agriculture de conservation ; sol vivant...
- L'utilisation de MO en arboriculture
- Lessivage des nitrates (à davantage aborder)
- La fertilisation organique dans son ensemble et notamment les produits qui seront mis sur le marché demain compte-tenu du développement de ce type de fertilisation (ne pas seulement traiter les PRO et les MAFOR dans leur vision très générale)
- La partie agronomie (après-midi) n'a pas été suffisamment argumentée et détaillée sur les questions entendues sur le terrain (notamment en grandes cultures) : quels sont les leviers les plus efficaces pour augmenter le stockage du carbone (abordés uniquement sous l'angle travail du sol et couverts) ; digestats de méthanisation (importance de distinguer les atouts et contraintes selon les procédés et les matières entrantes)
- Applications en zones tropicales (DOM et étranger)
- Avoir un éclairage sur les produits du marché conditionneurs de sol avec une action sur la MO
- Consacrer une journée à l'efficacité agronomique des PRO et aux gisements effectifs de PRO
- Témoignages, retours d'expérience terrain d'agriculteur + organismes de recherche
- Lien entre matières organiques et indicateurs biologiques au service du conseil en agriculture

Enfin, les répondants ont suggéré de nombreux sujets qui pourraient être traités dans le cadre d'un autre webinaire :

- La vie du sol
- Entretenir et améliorer la fertilité des sols ; réapprofondir les bases sur la compréhension de la fertilité des sols, d'un point de vue biologique, physique et chimique
- Fertilité des sols, Couvert, ACS : un débat agronomique et scientifique visant à comprendre les différences de point de vue autour de l'agriculture de conservation (un débat factuel et pragmatique plutôt qu'un débat d'idéologie)
- TCS, ACS, semis direct et nitrates
- Couverts (gestion, implantation, choix, destruction, valorisation...)
- Les relations entre la MO et les teneurs et biodisponibilité en éléments minéraux, **faire un pont entre les groupes**
- L'état actuel des connaissances sur les rôles et travail des bactéries et les champignons telluriques et leurs relations avec la présence de l'oxygène (du labour et autres malaxages des sols) dans les sols
- Impact des matières organiques animales en fertilisation et sur l'évolution du sol (biologie/biochimie/fertilité) ; comment subvenir aux besoins en phosphore des productions agricoles avec de la fertilisation organique (cf. suite de la conférence de 2017)
- Le sol au centre de tous les thèmes. Vers un référentiel commun, partagé, accessible à tout utilisateur
- Outils d'évaluation et de pilotage de la fertilité des sols

- Structure des sols et tassement
- Sols urbains
- L'activité biologique et biofertilisant
- Les avancées sur les fertilisants bio et le raisonnement en SDC biologique
- Nutrition par voie foliaire et les biostimulants
- Le vrai/faux des biostimulants
- L'azote, les nitrates, les pratiques les plus efficaces et les mieux acceptées pour en limiter les impacts négatifs ; la limitation des émissions de N₂O
- Gestion du phosphore
- Le carbone
- Oligoéléments, interactions entre éléments (références d'équilibres entre éléments)
- Lutte agroécologique en grandes cultures
- **Avoir une continuité dans vos réunions à thèmes** : les conditions de vie du milieu ont été évoquées (journée pH), cette année la MO. Les acteurs de la Vie du sol seraient les bienvenus avant les oligoéléments. Ils ont un rôle dans la mise à disposition des oligoéléments dans le sol voire aussi dans la synthèse de vitamines et autres

La question est soulevée de la manière dont ces propositions peuvent être prises en compte pour l'organisation des prochaines éditions de Journée Thématique. Des thèmes ont déjà été identifiés (oligoéléments, digestats de méthanisation). Le Conseil d'Administration retient l'idée de traiter le sujet de **l'Agriculture Biologique** pour montrer que le COMIFER prend aussi en compte ce type de système.

5. Label COMIFER

L'audit de surveillance du label au titre de 2021 est en cours, il porte sur 3 outils labellisés, tirés au sort parmi ceux qui n'ont pas été audités en 2020.

Les travaux en cours concernent d'une part, l'extension de la labellisation de l'outil « FERTIWeb® Technic », et d'autre part, le processus de labellisation de l'outil « exo.expert ». La labellisation de ce dernier avait été refusée en début d'année, et une demande d'ajustement de l'outil avait été formulée ; Marie Carré vient de recevoir des éléments qui vont permettre de relancer le processus de labellisation.

On espère par ailleurs voir les outils déjà labellisés demander l'extension de leur label à la région Bretagne.

Enfin, on arrive au terme de la première période de validité des labellisations de 3 ans, et il convient de se rapprocher rapidement d'OCACIA pour établir la procédure à suivre pour reconduire des labels au-delà de cette période.

6. Relations COMIFER-Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : point sur la convention

La rédaction du rapport final de la convention qui s'achève est en cours.

Parallèlement, la future convention est en cours de préparation et la demande officielle a été adressée au ministère fin mai 2021. Il est prévu que cette nouvelle convention porte sur une période d'activités de 19 mois démarrant au 1^{er} juin 2021 et s'achevant le 31 décembre 2022, afin de synchroniser dorénavant les conventions annuelles avec le calendrier de l'année civile.

Cette convention s'intitule « Animation des travaux techniques pour les référentiels de calcul de la dose d'azote et soutien des événements du COMIFER, de ses travaux et de ses publications » et prévoit une subvention d'un montant de 117 400 €, soit 8 k€ de plus que la précédente, justifié par le nombre

accru de missions confiées au COMIFER. Les dépenses prévisionnelles sont essentiellement constituées des coûts salariaux des deux salariées, de prestations de service (ex. évolution du site Internet) et de 15 % de charges indirectes. Le COMIFER apportera 20 % d'autofinancement, représentant un montant de 30 000 €.

Le temps de travail des deux salariées se répartit dans 6 catégories d'actions récurrentes du COMIFER, chapitres et quelques actions non récurrentes, inscrites au sein du chapitre 6 :

- 1) Appui technique à la mise en œuvre des réglementations ayant trait à la gestion des éléments nutritifs et des émissions vers le milieu. Cette action, traitée au sein du « Groupe national d'appui à la Directive Nitrates » et concernant également les Groupes N&S, PKMg et PRO, constitue l'essentiel (de l'ordre de 80 %) de la mission de l'ingénieur Chargée de Mission.
- 2) Poursuite du travail de parangonnage des méthodes de raisonnement (principes scientifiques, mise en œuvre) en matière de fertilisation N, P, K (Europe). Cette action, qui mobilise notamment le Groupe PKMg, mobilisera un peu de temps de travail de chacune des 2 salariées pour organiser un webinaire ; cela devrait mener à la constitution d'un réseau européen très intéressant, en s'appuyant notamment sur les acteurs déjà mobilisés par le programme «Stoctake study and recommendations for harmonizing methodologies for fertilization guidelines » de « EJP Soil » (Commission Européenne).
- 3) Organisation des Rencontres de la Fertilisation Raisonnée et de l'Analyse COMIFER-GEMAS 2021 et préparation des Rencontres 2023. Ces Rencontres biennales mobilisent le comité d'organisation tous les ans, car elles sont préparées dès l'année précédente de leur mise en œuvre.
- 4) Soutien à l'organisation d'une journée thématique en 2022 (éléments-traces) et préparation de la journée thématique 2023. Cette action mobilise un Groupe de travail *ad hoc*, mais s'agissant d'organisation événementielle, elle relève aussi des tâches de la Déléguée générale.
- 5) Amélioration des fonctionnalités du site Internet du COMIFER pour augmenter son utilisation par le public professionnel et scolaire. Cette action mobilisera un Groupe de travail *ad hoc*.
- 6) Soutien au fonctionnement des groupes thématiques. Tâche dévolue à l'ingénieur CM

7. GENEM

La dernière réunion du GENEM s'est tenue le 9 avril 2021 et a porté sur l'état d'avancement de la révision des zones vulnérables, le plan d'accompagnement de la réforme et l'avancement des chantiers réglementaires nationaux « nitrates ».

Le projet de texte réglementaire du 7^{ème} PAN devait être transmis aux membres du GENEM en mai 2021, mais celui-ci n'a pas encore été finalisé par les ministères (arbitrage ardu) et donc pas non plus envoyé à l'Autorité Environnementale. Le calendrier prévisionnel reste néanmoins *a priori* maintenu à ce stade, avec l'objectif d'une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2021. L'Autorité Environnementale a en principe 3 mois au maximum pour rendre son avis, mais ce délai peut être réduit. La consultation du public est toujours prévue dans le courant de l'été, en vue d'une signature de l'arrêté avant le 1^{er} septembre.

De fait, la réunion du GENEM qui devait se tenir le 28 mai dernier a été reportée *sine die*.

Le GENEM devrait par ailleurs être consulté avant la fin 2021 quant à la révision du PREPA.

8. Parangonnage : point d'étape

L'étude relative aux méthodes de raisonnement de la fertilisation N P et K dans quelques pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse) arrive à son terme, les résultats acquis sont en cours d'analyse.

Les premiers résultats font ressortir les éléments suivants :

- Les méthodes sont similaires à la France dans les différents pays, avec
 - ✓ la méthode du bilan pour l'azote,
 - ✓ la comparaison à des seuils de teneurs des éléments biodisponibles dans le sol pour P et K.
- Pour P et K : focus sur les méthodes respectives de
 - ✓ détermination de la biodisponibilité de ces éléments (extraction chimique partielle),
 - ✓ répartition des cultures en classes d'exigence vis-à-vis de ces éléments (sensibilité aux carences),
 - ✓ calcul de la dose recommandée,
 - ✓ prise en compte de pratiques agricoles mal renseignées dans les raisonnements (non-labour, localisation des engrais, ...),
 - ✓ prise en compte des risques de transferts diffus (P) vers les eaux...
- Pour N : focus sur la prise en compte des différents postes du bilan, sur leur estimations ou mesures, sur les pays mettant en avant des objectifs de résultats...

Marie Carré a travaillé sur l'N, sur les différents éléments qui composent la méthode du bilan, et Lionel Jordan-Meille sur le P et le K. Certains pays mettent en avant des objectifs de résultats et d'autres (comme nous), de méthode ou de moyen ; cette étude fournit quelques pistes intéressantes à étudier.

Les premiers résultats ont fait l'objet d'une présentation au RMT BOUCLAGE lors de ses Journées Annuelles le 3 juin 2021. Ils seront également présentés aux groupes PKMg (le 21 juin) et N&S. Au-delà des Groupes de travail du COMIFER, ce travail devra être valorisé auprès d'un public plus large, par exemple en complétant la brochure P K Mg.

Par ailleurs, un retour sera fait aux partenaires des pays qui y ont contribué.

Le niveau d'atteinte des différents objectifs de l'étude est variable :

Objectif initial	Niveau d'atteinte
Positionner nos méthodes globales de raisonnement	Atteint
Positionner les préconisations « officielles »	La modélisation reste à faire. Les doses préconisées seront comparées sur des situations pédoclimatiques communes, à identifier.
Déceler de l'innovation au niveau des méthodes chimiques, algorithmes, outils de pilotage, etc.	Résultat globalement assez décevant : quelques bonnes idées ont pu être identifiées dans d'autres pays, mais qui n'ont rien de « révolutionnaire » ; les méthodes françaises figurent parmi les plus avancées.
Connaître ce qui se fait dans le but de mieux anticiper les futures réglementations (Green Deal, FAST), être force de propositions. Et si possible sur nos critères en vue d'une certaine homogénéisation de pratiques	Des pistes ont été identifiées : <ul style="list-style-type: none">- P K : Piste de la combinaison d'une mesure chimique pour évaluer un indice de biodisponibilité (court terme), et d'une mesure par spectroscopie infra-rouge (NIRS) pour évaluer le pouvoir tampon du sol (plus long terme)- N : Intérêt de méthodes basées sur des objectifs de résultats (et non de moyens) comme en Allemagne, où

	le bilan global à l'échelle de l'exploitation ne doit pas dépasser 170 kg/ha de perte)
Participer à la création d'un espace de rencontres, de confrontation des idées et d'amélioration de l'expertise collective	L'organisation d'un Workshop (atelier européen) est prévue en 2022, avec les acteurs de la fertilisation des pays concernés (partenariat EJP SOIL – COMIFER qui contribuera aussi à la visibilité de l'association)

9. Point sur les activités des Groupes de Travail

Groupe FORBS

Les questions posées par écrit lors de la journée thématique sur les MOS du 7 avril dernier sont en cours de traitement et les réponses seront mise en ligne sous peu.

Le groupe se donne les objectifs suivants pour 2021-2022 :

- édition d'une brochure relative au recensement de données,
- publications sur la fertilité organique et biologique des sols.

La prochaine réunion du groupe sera organisée en automne 2021.

Groupe PRO

Le Groupe PRO s'est réuni le 20 mai dernier et la prochaine réunion est prévue en novembre 2021. Un sous-groupe de travail spécifique a récemment travaillé sur les Keq des digestats. Il s'attache à analyser les données disponibles et a prévu de présenter une communication orale aux prochaines Rencontres COMIFER-GEMAS en novembre 2021.

Le groupe travaillera sur les thématiques suivantes en 2021-2022 :

- Innocuité des différents PRO : réaliser une synthèse de l'état de l'art et identifier les incertitudes qui subsistent,
- Fertilisation en bio : constituer un groupe pour mettre en forme des produits utilisables en AB et élaborer une fiche de synthèse.

Groupe N&S

La prochaine réunion de ce groupe est prévue en septembre 2021.

Un sous-groupe de travail œuvre à la mise à jour de la « grille volatilisation ».

Le groupe travaillera prochainement sur les thématiques suivantes :

- Méthode du bilan pour les CIVEs : présentation des résultats,
- Mise à jour de l'observatoire Soufre,
- Mise à jour des besoins du maïs pop-corn,
- Pilotage intégral de la fertilisation : état d'avancement de la recherche et des outils en matière de pilotage intégral,
- Suite des travaux sur l'azote potentiellement minéralisable (APM), indicateur qui permet d'estimer la biodisponibilité de l'N en cours de cycle cultural et de mettre à jour les références sur la fertilisation organique et le retournement des prairies.

Groupe SAB

Le groupe étudie en ce moment les sujets du chaulage et de la séquestration du CO₂. Plusieurs présentations ont déjà été faites au sein du groupe :

- Guillaume Tuffière (section AMB UNIFA) a présenté un Bilan GES des AMB (sujet loin d'être finalisé) ;

- Lionel Jordan-Meille a montré l'effet séquestration de CO₂ des roches basaltiques broyées (là aussi sujet loin d'être finalisé) ;
- Hugues Clivot a abordé la fonction pH dans le modèle de minéralisation de la matière organique du sol, notamment en sols acides ; il s'agit là des effets engendrés sur les émissions de CO₂ par l'augmentation de la minéralisation due à la hausse de pH ;
- Inigo Virto a présenté les effets du chaulage sur le stockage ou déstockage du carbone des sols.

Le groupe projette de travailler prochainement sur un arbre de décisions déterminant les pH idéaux en fonction des objectifs recherchés par l'action de chauler. Un groupe de travail dédié à ce sujet sera mis en place, animé par Hélène Lagrange, avec pour objectif un poster pour les prochaines Rencontres.

Groupe PKMg

Le groupe s'est fixé les objectifs suivants pour 2021-2022 :

- Finaliser le travail sur le « Positionnement de la méthode française par rapport à ses voisins européens » et produire un addendum à la brochure P K Mg ;
- Aborder la résolution des « cas complexes » non traités par la grille COMIFER et produire un addendum à la brochure P K Mg ;
- Apporter des mises au point méthodologiques pour la rénovation du raisonnement de la fertilisation (projet "JUSTE_P") : Application des seuils issus d'une méthode statistique à des essais de longue durée, selon les classes d'exigence des cultures. Une fois la méthode statistique approuvée, on déterminera les seuils (on cherche à apporter des bases objectives de raisonnement).

La prochaine réunion du 21 juin 2021 portera sur les sujets suivants :

- Problématique des transferts diffus de P sous forme soluble (Ewan Couic et al. INRAE Rennes, UMR SAS) : on cherche les seuils au-delà desquels des fuites pourraient se produire.
- Premiers résultats de l'étude de parangonnage des méthodes de raisonnement de la fertilisation N P K à l'échelle européenne (Lionel Jordan-Meille et Marie Carré).
- Démarche de rénovation des indicateurs de fertilité P : point d'étape sur le projet Juste_P (Pascal Denoroy)
- Analyse de cas complexes non traités par la grille COMIFER (Stéphanie Sagot).

10. Questions diverses

- a) **Proposition de suspension du RMT BOUCLAGE dans l'affichage de la coanimation du « Groupe National d'appui à la Directive Nitrates », jusque-là conjoint au RMT et au COMIFER**

Le groupe a été initialement monté conjointement par le RMT « Fertilisation & environnement » et le COMIFER en 2012, à l'occasion du contentieux européen, afin d'apporter un appui aux GREN dans la mise en œuvre, dans les régions de France, de la Directive Nitrates. Il a été coanimé par le (puis la) président(e) du COMIFER et l'animatrice scientifique du RMT, et a encadré plusieurs ingénieurs recrutés par le COMIFER en CDD puis en CDI pour animer et mener les travaux demandés par les ministères à ce groupe. Depuis, le contexte a évolué :

- le contentieux a été levé par la Commission européenne,
- le nouveau président du COMIFER n'est pas un membre actif de ce groupe, et l'ancienne présidente s'en désengage pour en céder progressivement l'animation à Francesca Degan,
- le RMT « Fertilisation & Environnement » a fait place en 2020 au RMT « BOUCLAGE » (Recyclage, Fertilisation et Impacts environnementaux), qui présente des objectifs et une équipe d'animation renouvelés,

- le poste d'animateur de l'axe « appui aux politiques publiques » du RMT, qui devait s'impliquer dans l'animation de ce groupe, est vacant suite au non-remplacement, jusqu'à ce jour, de Sophie Agasse depuis son départ de l'APCA en février 2020.

De ce fait, le rythme des réunions du groupe s'est trouvé largement réduit en 2020 et 2021, et ses modalités d'animation ont connu un certain flottement. Les missions qui lui sont confiées sont discutées directement avec le COMIFER sans impliquer le RMT, ce dernier n'étant de ce fait plus en mesure d'assurer le bon suivi des différents dossiers traités par ce groupe. C'est pourquoi il est apparu nécessaire de clarifier :

- les missions du groupe au sein du paysage institutionnel et organisationnel des acteurs qui œuvrent à la mise en œuvre de la Directive Nitrates,
- les modalités d'animation du groupe,
- les modalités d'encadrement des travaux de l'ingénieur du COMIFER.

Il semble à l'équipe d'animation du RMT que l'animation de ce groupe par le seul COMIFER assurerait une meilleure lisibilité, faciliterait son animation et apporterait plus de cohérence dans la gestion des engagements contractuels du COMIFER. C'est pourquoi elle a proposé au COMIFER de ne plus afficher ce groupe comme « conjoint », sans pour autant se désengager des travaux qui y sont menés, puisque la plupart des membres du groupe d'appui sont également membres du RMT.

Cette proposition ne doit rien changer aux travaux eux-mêmes, puisque ce sont toujours les mêmes personnes qui composent le groupe. Il ne s'agirait pas d'une « démission » du RMT mais d'une simplification dans un souci de clarification et d'efficacité. **Le groupe doit se doter d'un nouveau mode de fonctionnement qui permette d'atteindre les objectifs visés avec une organisation la plus efficace possible, sans remettre en cause d'aucune façon les engagements contractuels du COMIFER vis-à-vis du Ministère concernant les missions de ce Groupe national d'appui.**

Le ministère de l'Agriculture rappelle qu'il ne contractualise qu'avec le COMIFER pour des raisons purement administratives, du fait de l'absence de personnalité juridique du RMT, mais que l'implication de ce dernier dans ce groupe de travail reste une demande de sa part. En particulier, le RMT a un rôle important à jouer dans le transfert et la diffusion des résultats. Il joue également un rôle complémentaire au COMIFER en facilitant l'incubation de projets de R&D à déposer aux appels à projets.

Dans le cadre du GENEM, les ministères avaient initié en 2019 un chantier de rénovation de la gouvernance pour une gestion durable des fertilisants et des aspects règlementaires, qui devait permettre de mieux préciser les positionnements et rôles respectifs de tous les acteurs impliqués (ministères, RMT, COMIFER, GREN, GENEM, CST...). Celui-ci a dû s'interrompre du fait de la révision du PAN, mais sera poursuivi. Ce travail de « cartographie » est en effet important et nécessaire pour le groupe national d'appui.

Le MAA précise que la convention 2021-2022 est rédigée sur la base d'une gouvernance du groupe inchangée. Ainsi, avant d'entériner toute décision de changement, il convient d'en apprécier les impacts vis-à-vis des acteurs et parties prenantes qui suivent la réglementation nitrate.

→ **Conclusion** : la proposition n'est pas validée en l'état. Il convient de prendre le temps d'échanger par écrit pour poursuivre cette réflexion qui vise à améliorer la qualité du pilotage et gagner en efficacité de travail du groupe. Le COMIFER adressera au MAA une proposition de modalités de fonctionnement : comment il fonctionnait avant et comment on propose qu'il fonctionne, au moins pour la partie qui est subventionnée par le ministère. Cela sera discuté au sein du groupe d'appui.

b) Statut et droit de vote des Présidents d'honneur au sein du Conseil d'Administration

La question du statut des anciens présidents du COMIFER en tant que vice-présidents, au sein du Conseil d'administration, est soulevée. Leur présence est-elle simplement à vocation consultative, ou leurs voix valent-elles autant que les autres votes des administrateurs ?

Pour y répondre, il conviendra d'examiner les statuts de l'association. Une modification du rôle des vice-présidents nécessitera, le cas échéant, de modifier les statuts de l'association.

c) Nombre de réunions annuelles du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit actuellement 4 fois par an. Le Président propose aux Administrateurs de réduire cette fréquence à seulement 3 réunions annuelles (soit une réunion tous les 4 mois). Parallèlement, il propose d'instaurer le principe d'une réunion annuelle des animateurs des groupes de travail avec le bureau, sous forme de séminaire annuel transversal.

Pour mémoire à ce stade, les dates des prochaines réunions, arrêtées lors de la réunion du 30 mars 2021, sont les suivantes : jeudi 9 septembre 2021, jeudi 13 janvier 2022, jeudi 31 mars 2022 et jeudi 16 juin 2022.

Résultat des votes pour « Passer de 4 à 3 réunions du CA par an ? »

OUI :	12
NON :	1
Abstention :	3

Résultat des votes pour « Organiser une réunion interne annuelle entre animateurs des GT ? »

OUI :	11
NON :	0
Abstention :	5

➔ **Les propositions du président sont retenues. Le calendrier des réunions reste à établir.**

d) Recrutement en cours de l'ingénieur(e) Chargé(e) de Mission en remplacement de Marie Carré

L'offre de CDI a été largement diffusée, via l'APECITA, l'APEC, UNIAGRO, les réseaux sociaux, le RMT BOUCLAGE...

Les candidatures commencent à arriver, sans affluence spéciale.

Il va falloir s'organiser pour former le jury.

L'objectif est de pouvoir procéder au recrutement de l'ingénieur en septembre, avec une période de tuilage avec Marie Carré jusqu'à mi-septembre.

e) Amélioration des conditions de travail de Sophie Droisier

L'ordinateur de Sophie Droisier donne des signes de faiblesse et il est nécessaire de le remplacer. Un devis a été demandé à cette fin.

Par ailleurs, il est prévu de faire bénéficier la Déléguée générale de diverses formations :

- Perfectionnement sur Excel
- Connaissance des acteurs du monde agricole
- Initiation technique agricole sur la méthanisation, les couverts, etc.

La séance est levée à 16h25.

Rappel : Prochaine réunion le jeudi 9 septembre 2021 à 13h30.

La secrétaire



Mathilde Heurtaux

Le président



Lionel Jordan-Meille

ANNEXE : Liste de présence

Nom	Prénom	Organisme, Société	Présent à distance	Pouvoir	Pouvoir à
AGASSE	Sophie	UNIFA	1		
BUREL	Enguerrand	ITAB	0	1	S. Sagot
CARRE (de BANDT)	Marie	COMIFER	1		
DEGAN	Francesca	AFES	1		
DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS	1		
DROISIER	Sophie	COMIFER	1		
DUVAL	Rémy	ITB	1		
FEDER	Frédéric	AFES (Cirad)	1		
FELIX-FAURE	Bruno	EUROFINS Galys	1		
GALIRI	Nathalie	APCA	1		
HERAUD	Fanny	MAA / DGPE (BESEC)	1		
HEURTAUX	Mathilde	ACTA	1		
JORDAN-MEILLE	Lionel	Bordeaux Sciences Agro	1		
LAMBERT	Marc	YARA	1		
MICHAUD	Aurélia	INRAE	1		
MONPROFIT	Cédric	K+S	1		
MOREL	Chloé	MAA / DGPE (BESEC)	1		
RAVENEL	Coraline	FNAMS	1		
SAGOT	Stéphanie	LDAR	1		
SERVAIN	François	GEMAS	1		
VASSAL	Nathalie	VetAgro Sup	1		
TOTAL			20	1	